



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-100

PUBLIÉ LE 16 MARS 2017

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-03-01-017 - Arrêté délégation de signature de Monsieur Pascal DE WILDE,
Directeur des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien : Saint-Antoine, Tenon, Rothschild,
Trousseau et La Roche-Guyon (6 pages) Page 3

75-2017-03-14-030 - Arrêté Délégation de signature des directeurs de département de la
DSI, du RSSI, et du directeur de la Mission ressources. (1 page) Page 10

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-03-16-002 - Arrêté de subdélégation de signature pour le Centre de services
partagés de Paris (2 pages) Page 12

75-2017-03-16-001 - Arrêté portant délégation de signature - pôle pilotage et ressources (3
pages) Page 15

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-03-01-017

Arrêté déléation de signature de Monsieur Pascal DE
WILDE, Directeur des Hôpitaux Universitaires de l'Est
Parisien : Saint-Antoine, Tenon, Rothschild, Trousseau et
La Roche-Guyon

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le directeur du groupe hospitalier : Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté directeurial n° 20122144-0001 du 1^{er} août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers de l'AP-HP,

Vu les arrêtés de la Directrice générale du Centre National de Gestion (CNG) en date du 31 juillet, 1^{er} et 8 août 2012 relatifs au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel des directeurs de groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013, fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du Centre de compétences et de services du système d'information "Patient",

Vu l'arrêté directeurial n° 75-2016-05-09-001 du 9 mai 2016 modifiant l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeurial n° 75-2016-05-19-004 du 19 mai 2016 modifiant l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation générale de signature est donnée à M. Renaud PELLÉ, directeur du groupe hospitalier adjoint et par ailleurs directeur des sites Trousseau – La Roche-Guyon, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- M. Pierre-Yves ALLAIN, directeur adjoint, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (chargé de l'informatique) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et E) ;
- Mme Solenne BARAT-CLERC, directrice adjointe chargée des affaires financières et du contrôle de gestion, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Finances) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C) ;
- Mme Geneviève CLOUARD, directrice adjointe, chargée des achats et des prestations logistiques, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Achats et des Prestations Logistiques) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n°2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C) ;
- M. Patrick DELAMARE, coordonnateur général des soins, à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.
- Mme Gaïa GANS, directrice adjointe chargée des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Ressources Humaines) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B et G) ;
- Mme Aude GOLSZTEJN, directrice adjointe, chargée de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction de la Qualité, de la Gestion des Risques et des relations avec les Usagers) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe F : alinéa 1 et 2) ;
- Mme Julie GRÜNDLINGER, directrice adjointe, chargée de la stratégie, des affaires médicales et de la recherche, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction de la Stratégie, des Affaires Médicales et de la Recherche) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A et G) ;
- M. Alain LE HEN, directeur adjoint, chargé des investissements et des travaux, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des Investissements et Travaux) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C) ;
- M. Stéphane LAFFON, directeur adjoint, chargé de l'organisation et des parcours des patients, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction de l'Organisation et des Parcours des Patients) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions.
- M. Jean TOURET, directeur adjoint, chargé de mission responsable des relations internationales, à l'effet de signer tous les actes correspondants à cette fonction (responsable des relations internationales) et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A).

ARTICLE 3 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Mme Marie-Pierre FEREC, directrice du site Tenon, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;
- Mme Françoise LIÉTARD, directrice du site Rothschild, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;
- M. Renaud PELLÉ, directeur des sites Trousseau – La Roche-Guyon, à l'effet de signer, pour ces sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;
- Mme Marie-Renée TOULLEC, directrice du site Saint-Antoine, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par le directeur du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de M. Pierre-Yves ALLAIN, directeur adjoint chargé de l'informatique, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- M. Pierre MERLIN-CZARNIAK, ingénieur, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Pierre-Yves ALLAIN et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et E).

En cas d'empêchement de Mme Solenne BARAT-CLERC, directrice adjointe chargée des affaires financières et du contrôle de gestion, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- M. Pascal CUROT et Mme Joëlle SUC, attachés d'administration hospitalière principaux, M. Daniel FILSTEIN, Mme Nadège LAISMAN et M. Cédric RABERIN, attachés d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de Mme Solenne BARAT-CLERC, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C).

En cas d'empêchement de Mme Geneviève CLOUARD, directrice adjointe chargée des achats et des prestations logistiques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- M. Jean-Paul COUBARD, ingénieur en chef, Mme Maryse SEINTURIER et Mme Annie CHARRIER, attachées d'administration hospitalière principales, Mme Cécile MARCHAL, attachée d'administration hospitalière, Madame Sophie PINARD, adjointe des cadres hospitaliers (paragraphe C), Mme Valérie PELLÉ, adjointe des cadres hospitaliers, Mme Valérie POIRIER-BURTIN, technicien supérieur

hospitalier, M. David BORGAT, M. Daniel HAYOT, M. Yann LAZARDEUX et M. Jean-Philippe NEUVIALE, techniciens hospitaliers, Mme Véronique HOANG, adjointe administrative, Mme Sophie ISCH, attachée d'administration hospitalière, M. Fabrice BENIN, M. Emmanuel CLAUDIN, Mme Lydie MAUDIEU et M. Mathieu PROTEAU, techniciens supérieurs hospitaliers, M. Frédéric FORTE, technicien hospitalier, M. Philippe VERDIER, maître ouvrier (paragraphe C alinéa 4), à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Geneviève CLOUARD et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C).

En cas d'empêchement de M. Patrick DELAMARE, coordonnateur général des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Caroline PICHON, coordonnatrice générale des soins, Mme Pascale FRAISSE et Mme Brigitte PLAGÈS, directrices des soins, à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux.

En cas d'empêchement de Mme Gaïa GANS, directrice adjointe chargée des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Hélène FAUSSER, directrice adjointe, Mme Christine CRESPO, Mme Sylvie FELDEN, Mme Solène LAMBERT et M. Philippe RENAUD, attachés d'administration hospitalière, M. Bruno BISIAUX, adjoint des cadres hospitaliers, Mme Marion NEVEU, chargée de missions, Mme Naïma BOUKELLAL, cadre de santé, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Gaïa GANS et uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B et G).

En cas d'empêchement de Mme Aude GOLDSZTEJN, directrice adjointe chargée de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- M. Lionel VIGOURT, chargé de missions, Mme Valérie DROUVOT, cadre de santé, Mme Dunia MUTABESHA-SCHITTULLI, ingénieure qualité, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Aude GOLDSZTEJN et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe F : alinéa 1 et 2).

En cas d'empêchement de Mme Julie GRÜNDLINGER, directrice adjointe chargée de la stratégie, des affaires médicales et de la recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Julia SAUTEREY et Mme Anne VERGEAU, chargées de mission (paragraphe A et G), Mme Stéphanie THERY, attachée d'administration hospitalière, Mme Navida SYED, adjointe des cadres hospitaliers (paragraphe G alinéas : 1, 2, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25), à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Julie GRÜNDLINGER et ceci uniquement pour les matières (paragraphe A et G) de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de M. Alain LE HEN, directeur adjoint chargé des investissements et des travaux, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- M. Christophe DARRET, M. Jean-Christophe HONART, Mme Fanny LASSERRE et M. Arnaud VOGT, ingénieurs, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Alain LE HEN et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C).

ARTICLE 5 :

En cas d'empêchement de Mme Marie-Pierre FEREC, directrice du site Tenon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Pascale FRAISSE, directrice des soins, M. Sabri LOKMANE, technicien supérieur hospitalier, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marie-Pierre FEREC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Tenon.

En cas d'empêchement de Mme Françoise LIÉTARD, directrice du site Rothschild, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Brigitte PLAGÈS, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Françoise LIÉTARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site de Rothschild.

En cas d'empêchement de M. Renaud PELLÉ, directeur des sites Trousseau – La Roche-Guyon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Geneviève CLOUARD et Mme Françoise LIÉTARD, directrices adjointes, M. Yves DUQUENNE, attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Renaud PELLÉ a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur des sites Trousseau – La Roche-Guyon.
- Mme Sandy THERON, cadre socio-éducatif, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Renaud PELLÉ a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site La Roche-Guyon.

En cas d'empêchement de Mme Marie-Renée TOULLEC, directrice du site Saint-Antoine, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Mme Gaïa GANS et M. Stéphane LAFFON, directeurs adjoints, Mme Caroline PICHON, coordonnatrice générale des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marie-Renée TOULLEC a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Saint-Antoine.

ARTICLE 6 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-0006 susvisé (donnant délégation permanente de signature aux directeurs des groupes hospitaliers, de pôles d'intérêt commun et à la directrice du siège), pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

- l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 2 à 5 du présent arrêté ;

Site Saint-Antoine :

Mme Catherine MACRI et M. Stéphane AUBERT, Directeurs au Siège mentionnés sur l'annexe 2 de l'arrêté directeur n° 75-2016-07-22-001 fixant la liste nominative des directeurs chargés de la garde administrative dans un groupe hospitalier, hôpital ne relevant pas d'un groupe hospitalier ou au Siège, sans y être affectés pour leurs fonctions principales.

M. Pierre-Yves ALLAIN, Mme Gaïa GANS et M. Stéphane LAFFON, directeurs adjoints, M. Patrick DELAMARE et Mme Caroline PICHON, coordonnateurs généraux des soins, Mme Ellen HERVE, directrice

IFSI, Mme Marie-Caroline DUGUEY, M. Arnaud VOGT et M. Laurent MINET, ingénieurs, M. Franck FANTIN, ingénieur en organisation, Mme Hélène CLAVERIE, Mme Christine CRESPO, Mme Nadège LAISMAN et Mme Maryse SEINTURIER, attachées d'administration hospitalière.

Sites Rothschild - Trousseau :

Mme Dominique LELIÈVRE, directrice au Siège mentionnée sur l'arrêté directorial n° 75-2016-07-22-001 fixant la liste nominative des directeurs chargés de la garde administrative dans un groupe hospitalier, hôpital ne relevant pas d'un groupe hospitalier ou au Siège, sans y être affectés pour leurs fonctions principales.

Mme Solenne BARAT-CLERC, Mme Geneviève CLOUARD, Mme Hélène FAUSSER, Mme Aude GOLDSZTEJN et Mme Françoise LIÉTARD, directrices adjointes, Mme Brigitte PLAGÈS, directrice des soins, Mme Annie CHARRIER, Mme Solène LAMBERT, Mme Cécile MARCHAL et M. Philippe RENAUD, attachés d'administration hospitalière, M. Franck DAO, adjoint des cadres hospitaliers, Mme Sophia SEBILLE, cadre de santé, Mme Véronique CUVELIER-FLORIAT, ingénieur en organisation, M. Pascal PORET, technicien supérieur hospitalier.

Site La Roche-Guyon :

M. Gilles MACRE, adjoint des cadres hospitaliers, Mme Sandy THERON, cadre socio-éducatif, M. Etienne GUILLUY, cadre supérieur de santé, Mme Agnès MAIRE et Mme Odile RIVAT, cadres de santé.

Site Tenon :

M. Bernard BOCQUILLION, Mme Floriane de DAELSEN et M. Charles MORVAN, directeurs au Siège, mentionnés sur l'arrêté directorial n° 75-2016-07-22-001 fixant la liste nominative des directeurs chargés de la garde administrative dans un groupe hospitalier, hôpital ne relevant pas d'un groupe hospitalier ou au Siège, sans y être affectés pour leurs fonctions principales.

Mme Julie GRÜNDLINGER et M. Jean TOURET, directeurs adjoints, Mme Pascale FRAISSE, directrice des soins, M. Alain LE HEN, ingénieur général, M. André GUISTI, ingénieur principal, Mme Fanny LASSERRE et Mme Sophie SEGARD, ingénieurs biomédicaux, Mme Joëlle SUC, attachée d'administration hospitalière principale, M. Christian DENISE et M. Daniel FILSTEIN, attachés d'administration hospitalière, Mme Martine MECHICHE, cadre de santé.

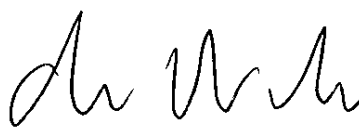
ARTICLE 7 :

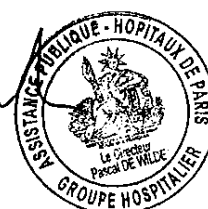
L'arrêté de délégation de signature n° 75-2017-01-11-007 du 13 janvier 2017 est abrogé.

ARTICLE 8 :

Le directeur des Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2017


Pascal DE WILDE



Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

75-2017-03-14-030

Arrêté Délégation de signature des directeurs de
département de la DSI, du RSSI, et du directeur de la
Mission ressources.

Arrêté de délégation de signature n° 2017 - 19

Le Directeur des systèmes d'information,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 modifié et notamment son article 4, fixant les matières déléguées par le directeur général de l'APHP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directorial n°75-2016-12-07-001 du 7 décembre 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des systèmes d'information,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Jean-Michel GRAILLOT, directeur du Département Systèmes d'Information Gestion (SI Gestion) et en cas d'absence à Mme Dominique GARNIER, directrice adjointe du Département Systèmes d'Information Gestion, M. Patrice BERTRAND, directeur du Département Infrastructures et services (DIS) et en cas d'absence M. Ulisse CIMOLINO, directeur adjoint du Département Infrastructures et services M. Philippe BOUHRIS, directeur du Département Systèmes d'Information Patient (SI Patient) et en cas d'absence M. Philippe MATI, directeur adjoint du Département Systèmes d'Information Patient, M. Raphaël BEAUFRET directeur du Département Web, Innovation, Développement (WIND) et en cas d'absence M. Alex DUFRENOT, directeur adjoint du Département Web, Innovation, Développement, chacun en ce qui le concerne, à l'effet de signer les mises en ordre de marche, les vérifications d'aptitude, les vérifications de service régulier et les procès-verbaux de service fait, relevant des attributions de leur département.

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à M. Didier PERRET, responsable Sécurité du Système d'Information (RSSI), M. Maurice DACCORD, directeur de la Mission Ressources, chacun en ce qui le concerne, à l'effet de signer les mises en ordre de marche, les vérifications d'aptitude, les vérifications de service régulier et les procès-verbaux de service fait relevant des attributions de leur service.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris ».

810000
494699

Signature numérique de
810000494699
DN : c=FR, o=GIP-CPS,
ou=Médecin,
cn=810000494699,
sn=TRELUYER,
givenName=LAURENT
Date : 2017.03.14 18:43:10
+01'00'

Fait à Paris, le 14/03/2017

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
Direction des Systèmes d'Information
Dr Laurent TRELUYER
Directeur
3, avenue Victoria • 75184 PARIS cedex 04

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-03-16-002

Arrêté de subdélégation de signature pour le Centre de
services partagés de Paris



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

ARRETE DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE
POUR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGES DE PARIS

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 16 février 2017, portant nomination de M. Michel DELPUECH, Préfet de la région Ile-de-France ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2017-03-15-009 du 15 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle Pilotage et Ressources de la Direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le contrat de service et les conventions de délégations de gestion conclues avec les services prescripteurs qui dépendent du centre de services partagés de Paris pour les actes de gestion et d'ordonnancement de leurs dépenses et de leurs recettes ;

ARRETE :

les subdélégations de signature au profit des agents du centre de services partagés de Paris conformément aux habilitations dont ils sont titulaires :

En matière de validation de dépenses : Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Cressie BALZINC, Vanissa DAVID.

En matière de certification du service fait :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Charles AURRAIE, Cressie BALZINC, Maya BELAID, Joël CECILE, Monique COUBRAY, Vanissa DAVID, Matthieu FOLLI, Lionel MAKANAKI, André MOREL, Suzel NEVEUX, Béatrice OWEDYK, Régis PINAULT, Laurent PONSOT, Bruno PUTEANUS, Martine ROUSSEL, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Sandrine SYLVESTRE, Diane YABRE, Arnaud GUILLOTEL, José PONS, Marie Hélène MARTIN, Aurelie SAGAN.

En matière de validation de gestion d'actifs :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS,

En matière de validation de recettes non fiscales :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Cressie BALZINC, Vanissa DAVID.

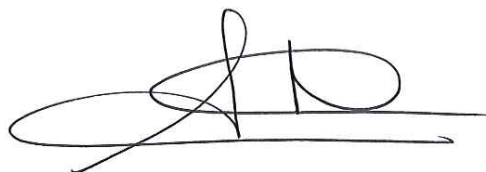
En matière de travaux de fin de gestion :

Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Cressie BALZINC, Matthieu FOLLI

M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint au responsable du pôle Pilotage et Ressources, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 16 mars 2017

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice du Pôle Pilotage et Ressources



Sylvie GUILLOUET

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-03-16-001

Arrêté portant délégation de signature - pôle pilotage et
ressources



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 16 février 2017, portant nomination de M. Michel DELPUECH, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, à compter du 27 février 2017 ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2017-03-15-009 du 15 mars 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et du département de Paris ;

ARRETE :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie GUILLOUET, la délégation qui lui est conférée par arrêté du Préfet de la région Ile-de-France en date du 15 mars 2017 sera exercée par :

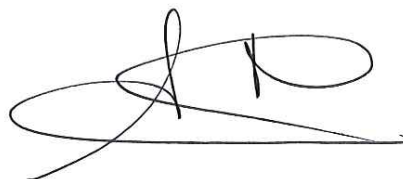
- M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint à la responsable du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, et responsable du Département Budget – Immobilier et Logistique, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218, n° 318, n° 723 , n° 724, n° 741 et n° 743 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Muriel PETITJEAN, administratrice des Finances publiques, adjointe à la responsable du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, et responsable du département Stratégie et Contrôle de Gestion, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département de la stratégie et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n° 318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Eric DAAS, administrateur des Finances publiques, adjoint à la responsable du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, responsable du département Gestion des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n°318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Jérôme LACORE, Inspecteur principal des Finances publiques, chef de la Division Gestion administrative des Ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; signer cet ordonnancement.
- M. Jean-François PLOUGONVEN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Services aux agents et relations sociales des Ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Lydia DAIGREMONT, administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la Division des Grandes campagnes et missions spécifiques, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Marie-Hélène BALSAN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, chef de la Division Budget, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de procéder à l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions du département Budget-Immobilier-Logistique ; signer cet ordonnancement.
- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

- Mme Jocelyne BASS, administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la Division Logistique, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- M. Jean-Claude SOUGY, inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, adjoint au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie DEMERVILLE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Sylvie BELLIER, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Nicole DIEN-GORLIER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Pascale DESCHEMAEKER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint à la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, de la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et du département de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 16 mars 2017

L'administratrice générale des Finances publiques,
directeur du Pôle Pilotage et Ressources



Sylvie GUILLOUET